

Avis d'enquête publique

relative à une installation classée pour la protection de l'environnement

Une enquête publique est ouverte du lundi 12 décembre 2011 au vendredi 13 janvier 2012 à Saint-Avold, Carling, L'Hôpital, Porcelette, Diesen, Hombourg-Haut et Longeville-lès-Saint-Avold (rayon d'affichage de 3 km) sur la demande de la société Arkema concernant un nouvel atelier de fabrication d'ester acrylique (ADAME) à Saint-Avold.

Tout intéressé pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la MAIRIE DE SAINT-AVOLD durant les heures d'ouverture habituelles. Les observations pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Avold, siège de l'enquête, l'enveloppe de transmission devant préciser « à l'attention de Monsieur Roger WERNET, commissaire enquêteur ».

Celui-ci se tiendra à la disposition du public à la MAIRIE DE SAINT-AVOLD

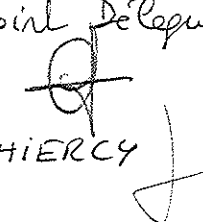
- jeudi 15 décembre 2011 de 14h30 à 17h30
- jeudi 22 décembre 2011 de 14h30 à 17h30
- jeudi 29 décembre 2011 de 9h à 12h
- samedi 7 janvier 2012 de 9h à 12h
- et vendredi 13 janvier 2012 de 9h à 12h.

À l'issue de la procédure d'instruction de la demande, dont l'enquête publique constitue une étape, le préfet de la Moselle statuera sur la demande d'autorisation par un arrêté préfectoral. Cette décision sera une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Saint-Avold le 24/11/11

Pour le Député Maire

L'Adjoint Délégué A.D.

  
C. THIERCY